



EXTRAIT

du registre des délibérations
du Conseil Municipal
de la Commune de SOLLIES PONT

Séance du jeudi 29 mars 2012

VILLE DE SOLLIES PONT

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents Au Conseil	En exercice	Ont pris part au vote
33	33	33
Date de la convocation 21 mars 2012		
Date d'affichage 21 mars 2012		
Objet de la délibération <i>Pôle administration ressources - Direction des finances - Décision modificative n°1.</i>		
Vote pour à l'unanimité		
POUR : 33		
CONTRE : 0		
ABSTENTION : 0		

L'an deux mille douze, le vingt-neuf mars deux mille douze, à dix-huit heures et trente minutes, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes, sous la présidence de Docteur André GARRON, Maire.

Etaient présents :

GARRON André, COQUAULT Jean-Pierre, ARNAUDO Michèle, DUPONT Thierry, LAURERI Philippe, RAVINAL Danièle, ACROSSE Paul, SMADJA Marie-Aurore, BOUBEKER Patrick, DROESCH Michel, BOTA Yasmine, LAUNAY Michel, DESVILLETES Louis, CAPELA Marie-Pierre, RIGAUD Catherine, BONIFAY Rose-Marie, BORELLI Huguette, GUERRUCCI Alberto, CHAOUICHE Dalel, DELGADO Alexandra, ROUX Jean-Paul, VALLE Evelyne, TREQUATTRINI Pascale, LUQUAND Jean-Pierre, AUTRAN Martine, BOUTIER Jean-Paul, LE TINNIER Nathalie, ROCHE François, MAESTRACCI Sylvie, RIMBAUD Georges, CHASTAIGNET Elisabeth, KASPERSKI Christophe

Procurations :

FOREST Marie-Paule donne procuration à CHASTAIGNET Elisabeth

Absents :

aucun

Conformément à l'article L. 2121.15 du Code général des collectivités territoriales, Madame Yasmine BOTA est nommée secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents

Le conseil municipal peut modifier le budget de la commune par décision modificative, c'est-à-dire autoriser de nouvelles dépenses et recettes, à tout moment, jusqu'à la fin de l'exercice auquel il s'applique. Toute décision modificative doit respecter la règle de l'équilibre budgétaire : toute dépense nouvelle doit être compensée par une recette nouvelle ou par diminution d'une autre dépense.

Cette décision modificative n°1 a pour principal objet de modifier :

- le montant du produit attendu suite au vote des taux communaux,
- les montants des allocations compensatrices notifiées par la direction générale des finances publiques (DGFIP),
- les imputations relatives aux versements du contrat enfance par la CAF

Section de fonctionnement

<u>Recettes :</u>		<u>Dépenses :</u>	
<u>Chapitre 70</u>			
421 compte 7066	⇒ -	48 000 €	
<u>Chapitre 73</u>			
01 compte 73111	⇒ -	3 763 €	
<u>Chapitre 74</u>			
01 compte 74833	⇒ -	12 881 €	
01 compte 74835	⇒ +	11 044 €	
421 compte 7478	⇒ +	48 000 €	
	+	46 163 €	
<u>Chapitre 77</u>			
020 compte 7788	⇒ +	5 600 €	
TOTAL RECETTES :		0 €	

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré,
Le conseil municipal,

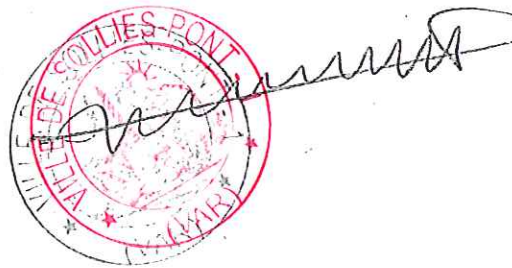
à main levée et à l'unanimité des membres présents et de ses représentants

- **ACCEPTÉ** la décision modificative n°1.

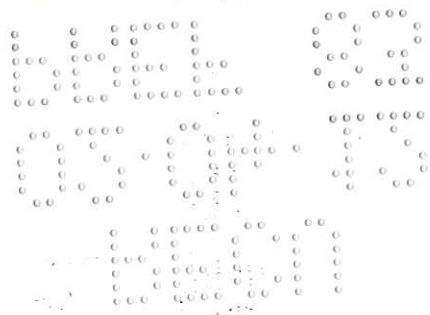
La présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs
Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour copie certifiée conforme.

Docteur André GARRON
Maire

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le
et publication ou notification du 03 AVR. 2012



Pour le maire absent,
Jean-Pierre COQUAULT
1^{er} adjoint



REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE SOLLIES-PONT (1)

POSTE COMPTABLE DE TRESORERIE DE SOLLIES-PONT

M14

DECISION MODIFICATIVE (2)
Voté par nature

ANNEE 2 012

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte etc...)

(2) Préciser s'il s'agit du budget primitif, supplémentaire ou d'une décision modificative



II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	AI

FONCTIONNEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	
+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	
=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	

INVESTISSEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	
+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	
=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)		
----------------------------	--	--

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et du budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section de fonctionnement, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent. Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés
 Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés
 Total du budget = Total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	Total (=RAR+vote)
011	Charges à caractère général	2 564 110,00				
012	Charges de personnel et frais assimilés	8 818 900,00				
014	Atténuation de produits	1 200,00				
65	Autres charges de gestion courante	1 275 336,00				
656	Frais de fonc. des groupes d'élus					
Total des dépenses de gestion courante		12 659 546,00				
66	Charges financières	322 870,00				
67	Charges exceptionnelles	24 740,00				
68	Dotations aux provisions (4)					
022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles de fonctionnement		13 007 156,00				
023	Virement à la section d'investissement (5)	167 714,00				
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)	458 809,00				
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonc. (5)					
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		626 523,00				
TOTAL		13 633 679,00				

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	
--	--

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	Total (=RAR+vote)
70	Produits des services, du domaine et ventes..	951 500,00		-48 000,00	-48 000,00	-48 000,00
73	Impôts et taxes	8 056 000,00		-3 763,00	-3 763,00	-3 763,00
74	Dotations et participations	3 945 495,00		46 163,00	46 163,00	46 163,00
75	Autres produits de gestion courante	29 500,00				
013	Atténuation de charges	101 000,04				
Total des recettes de gestion courante		13 083 495,04		-5 600,00	-5 600,00	-5 600,00
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels			5 600,00	5 600,00	5 600,00
78	Reprises sur provisions (4)					
Total des recettes réelles de fonctionnement		13 083 495,04				
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)	349 480,00				
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)					
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		349 480,00				
TOTAL		13 432 975,04				

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	
--	--

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (11)

Pour information :
 Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement qui viennent financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement

(1) cf. IB - modalités de vote

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

(3) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) Si la collectivité a opté pour les provisions semi-budgétaires

(5) D023 = R021 ; D1040 = RF042 ; R1040 = DF042 ; D1041 = R1041 ; DF043 = RF043

(6) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissements, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes

(7) En dépenses, le chapitre 22 les travaux d'adjonction réalisés sur les biens reçus en affectation

(8) A servir uniquement dans le cas où une collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir détail)

(10) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10

(11) Solde de l'opération DF023 + DF042 - RF042 ou solde de l'opération R1021 + R1040 - D1040

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
013	Atténuation de charges	101 000,04		
6419	Remb.sur remunerat.du personnel	101 000,04		
70	Produits des services, du domaine et ventes..	951 500,00	-48 000,00	-48 000,00
70311	Concession ds lescimetières	10 000,00		
70312	Redevances et taxesfunéraires	8 000,00		
7066	Colonnies creches etgarderies	361 000,00	-48 000,00	-48 000,00
7067	Cantines etudessurveillees	430 000,00		
70841	Mise a dispositionpersonnel bud.annex	105 000,00		
70873	par le CCAS	13 500,00		
70878	par d'autres redevables	21 000,00		
7088	Autres produitsactivites annexes	3 000,00		
73	Impôts et taxes	8 056 000,00	-3 763,00	-3 763,00
73111	Taxes foncières etd'habitation	5 891 000,00	-3 763,00	-3 763,00
7321	Attn de compensation	1 370 000,00		
7336	Droits de place	45 000,00		
7338	Autres taxes	10 000,00		
7351	Taxe surélectricité	250 000,00		
73681	Emplacementspublicitaires	110 000,00		
7381	Taxe additionnelledroits mutation	380 000,00		
74	Dotations et participations	3 945 495,00	46 163,00	46 163,00
7411	DGF dotation forfaitaire	1 932 000,00		
74123	Dotation de solida-rité urbaine	505 000,00		
74127	Dotation Nationalede Péréquation	320 000,00		
745	Dotation specialeau titre des instit	11 000,00		
7471	Subventions etparticipations Etat	21 000,00		
7473	Subventions et par-ticipations depart.	34 000,00		
74751	GFP de rattachement	40 000,00		
7478	Subv. & particip.autres organismes	751 495,00	48 000,00	48 000,00
74833	Etat-Compens. au ti-tre de la T. P.	70 000,00	-12 881,00	-12 881,00
74835	Etat-Compens au titrexo. T H + T F	250 000,00	11 044,00	11 044,00
7485	Dotation pour lestitres sécurisés	11 000,00		
75	Autres produits de gestion courante	29 500,00		
752	Revenus desimmeubles	14 500,00		
758	Produits divers degestion courante	15 000,00		
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)		13 083 495,04	-5 600,00	-5 600,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) cf IB - Modalités de vote

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
76	Produits financiers (b)			
77	Produits exceptionnels (c)		5 600,00	5 600,00
7788	Produits exception.divers		5 600,00	5 600,00
78	Reprises sur provisions (d) (5)			
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		13 083 495,04		

042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)	349 480,00		
722	Immobilisationscorporelles	305 000,00		
777	Quote-part subvent.investissement	44 480,00		
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (9)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		349 480,00		

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)	13 432 975,04		
--	---------------	--	--

+	RESTES A REALISER N-1 (10)	
+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
=	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) cf - Modalités de vote, III

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires;

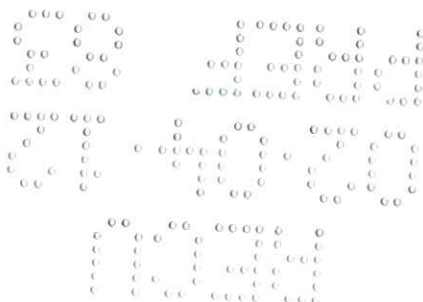
(6) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040;

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 "produit des cessions d'immobilisation");

(8) Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions budgétaires;

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié;

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)



II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET BALANCE GENERALE DU BUDGET

II B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges			
60	<i>Achats et variations de stocks (3)</i>			
70	Produits des services, du domaine et ventes directes	-48 000,00		-48 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
72	<i>Travaux en régie</i>			
73	Impôts et taxes	-3 763,00		-3 763,00
74	Dotations et participations	46 163,00		46 163,00
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels	5 600,00		5 600,00
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	<i>Transferts de charges</i>			
Recettes de fonctionnement - Total				

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	
--	--

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)			
13	Subventions d'investissement			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (8)			
.	Total des opérations d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation (9)			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)</i>			
45X-2	Total des opérations pour comptes de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (5)</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation des comptes financiers (5)</i>			
3...	Stocks			
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>			
024	Produit des cessions d'immobilisations			
Recettes d'investissement- Total				

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	
-----------------------------------	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	
---	--